

Odile LEBLANC¹

NOTES SUR DES DÉCOUVERTES ANCIENNES : LES PRODUCTIONS DE CÉRAMIQUES PEINTES À SAINT-ROMAIN-EN-GAL (Rhône)

Historique des découvertes

L'étude porte sur du mobilier issu de fouilles de sauvetage réalisées en 1974, sur le site de Saint-Romain-en-Gal, autour des bassins de foulons, par A. Canal (Service Régional de l'Archéologie, Rhône-Alpes).

Elle a fait l'objet d'un tri et d'une première investigation par A. Canal et a subi deux déménagements successifs. Le matériel sauvegardé correspond à six ensembles qui ont été inventoriés en 1994 par S. Humbert, contractuelle du Département du Rhône.

I. LES DONNÉES DE FOUILLE

L'installation d'un drain autour des quatre bassins a nécessité le creusement de tranchées sur les bords extérieurs des bassins, dégagant ainsi les murs périphériques. Elles avaient une largeur variant de 1,10 à 1,30 m et une profondeur de 2 m. Quelques sondages de repérage des couches, préliminaires au creusement des tranchées, ont permis de positionner la stratigraphie autour des bassins dans l'évolution de l'îlot.

1. Les données récentes des fouilles programmées réalisées par l'équipe archéologique entre 1987 et 1988² (Fig. 1).

Sur le terrain naturel, situé vers la cote 149,90 m NGF, sont importés des remblais anthropiques sur une hauteur de l'ordre de 1,20 m. La construction de la maison au Portique Peint date du milieu du I^{er} s. apr. J.-C. (le sol de travail est à la cote 151,14 m et le sol de la maison à 151,50 m). Dans la première moitié du II^e s., un bâtiment qui présente une nouvelle orientation, remplace cette maison. Les bassins de foulons y sont installés au cours du II^e s.

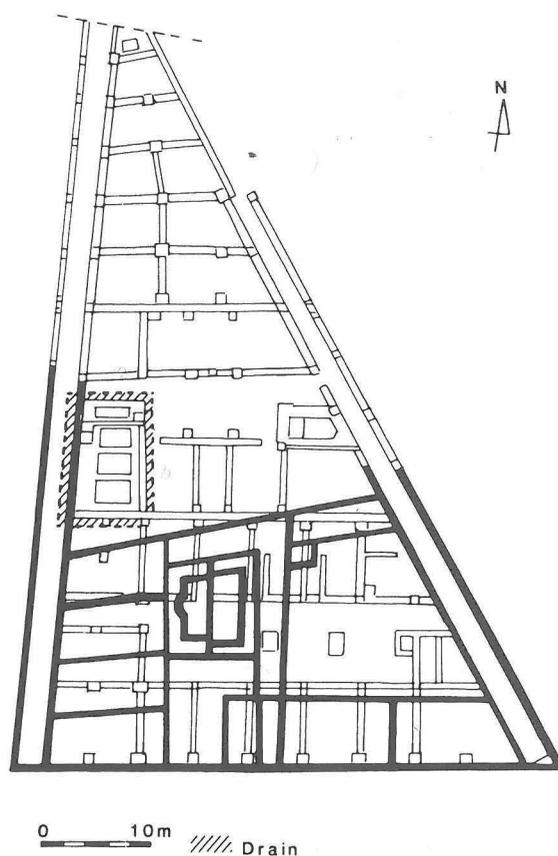


Figure 1 - Plan de l'îlot 2.
La maison au Portique Peint, du milieu du I^{er} s.,
est figurée en noir.

1 Attachée de Conservation, Site Archéologique de Saint-Romain-en-Gal.

2 H. SAVAY-GUERRAZ, E. DELAVAL, J.-L. PRISSET, O. LEBLANC, L. BRISSAUD, Recherches archéologiques à Saint-Romain-en-Gal, dans *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, 1992, p. 11-17.

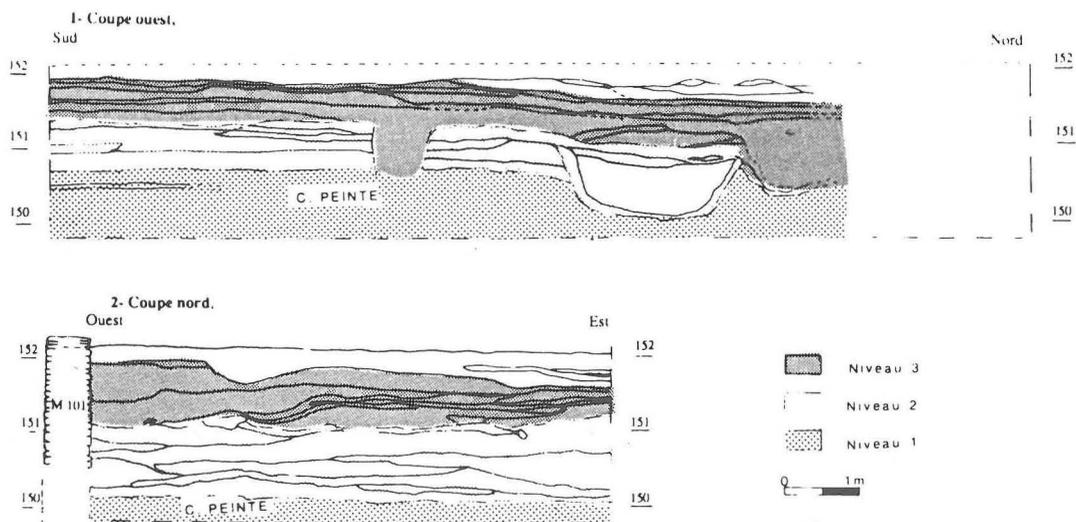


Figure 2 - Coupes stratigraphiques des tranchées nord et ouest, d'après les relevés de A. Canal.

2. Les données des fouilles de 1974.

□ **La tranchée ouest**, sous le portique contigu aux bassins de foulons (Fig. 2, n° 1).

Un sondage profond a été réalisé entre 3 et 5 m à partir de l'extrémité sud de la tranchée. Trois niveaux principaux ont pu être suivis :

- le niveau 1 (vers 150,70 m) est un remblai limoneux avec des traces d'incendie, renfermant un abondant matériel : tessons de céramiques communes noires et de céramiques peintes ;

- le niveau 2 (vers 151,30 m) est clos par une couche de mortier jaune qui présente un pendage est-ouest de l'ordre de 20 %. Ce sol jouait avec un premier mur M 21, sous M 107. Ce niveau était perturbé par le creusement de fosses postérieures. De la céramique peinte et des tessons de poteries communes proviennent de ces remblais ;

- le niveau 3 (vers 151,90 m) est matérialisé par un lit de béton qui a été reconnu sur toute la longueur de la coupe. Cette couche présente un affaissement vers le nord et les dalles disposées sur sa surface, entre 8 et 10 m, correspondaient au seuil de l'entrée ouest de la pièce contenant les bassins de foulons.

□ **La tranchée nord** (Fig. 2, n° 2).

Un sondage effectué à 2 m à l'est du mur de façade a mis trois niveaux en évidence :

- le premier niveau (vers 150,10 m) correspond au niveau 1 de la tranchée ouest, avec le même matériel mais en moindre quantité ;

- le niveau 2 (vers 151,20 m) est clos par une couche de béton. Le matériel trouvé dans cette tranchée provient surtout des niveaux situés sous cette couche ;

- le niveau 3 (vers 151,90 m) est fermé par une couche de mortier jaune.

La phase 1 correspond à la première occupation sur le terrain naturel et la phase 2 au remblaiement antérieur à la maison au Portique Peint. D'après le cahier de fouille, le mobilier provient en majorité de ces deux ensembles, antérieurs au milieu du 1^{er} s. apr. J.-C. Toutefois, le ramassage du matériel a été fait par niveaux artificiels situés entre 1 m et 1,50 m et entre

1,30 m et 2,10 m sous le niveau du sol du portique (soit entre les cotes 151,10 m et 150,60 m et les cotes 150,80 m et 150 m). Nous remarquons que ces niveaux recoupent grossièrement les phases stratigraphiques 1 et 2, mais il n'est pas possible de différencier le matériel qui provient de ces deux ensembles. Le pendage ouest-est des couches rend caduc ces prélèvements par niveau ; dans la tranchée ouest, le premier niveau correspond globalement à la première phase stratigraphique mais, dans la tranchée nord, il recoupe essentiellement des couches de la deuxième phase.

3. Le mobilier.

Les six ensembles de mobilier qui nous sont parvenus correspondent à :

- A : tranchée ouest entre 150 m et 150,80 m, soit les couches de la phase 1 ;

- B : tranchée ouest entre 150,60 m et 151,10 m, soit la partie supérieure des couches de la phase 1 et à la phase 2 ;

- C : tranchée nord, entre 150 m et 150,80 m, soit les couches des phases 1 et 2 ;

- D : tranchée nord entre 150,60 m et 151,10 m, soit les couches supérieures de la phase 2 et celles inférieures de la phase 3 ;

- E : au nord de la tranchée ouest, sans indication de niveau ;

- F : tranchée nord, sans indication de niveau.

Le matériel a été inventorié par groupes comme définis *supra*. Les comptages ont été effectués sur le nombre total de tessons conservés. Le mobilier, très fragmentaire, offre peu de possibilités de remontage et, de ce fait, l'estimation du nombre de formes est basée sur le nombre de bords pondéré par celui des fonds. Le nombre minimum d'individus a été établi pour les productions de céramiques, par regroupement de bords identiques selon le diamètre³. Le critère de tri pour les séries est le diamètre à l'ouverture. Devant l'absence de formes complètes et le caractère très fragmentaire des tessons, aucune estimation de hauteur n'a pu être effectuée.

La concentration de tessons (Tableau 1) ou de formes

	A		B		C		D		E		F	
	tesson	forme										
Verre			16	2					29	3	5	1
Sigillée	4	3	1	1	115	42	4	3	20	6	15	5
Lampe			4	2	5	1			15	7	2	2
Imitation & engobée	21	5	1	1	31	5	4	2	6	4	11	3
Vernis Rouge Pompéien											1	1
Terra nigra			3	1								
Sigillée claire B									2		4	
Allobroge											2	1
Amphore	2	1	4	3	43	4	171	4	6	4	44	2
Dolium					46	4	1					
Paroi fine	1	1	12	4	115	21	3	2	15	6	4	4
Peinte	2950	950	128	50	61	4						
C. commune claire	9	3			218	19	87	7	32	7	77	10
Mortier	126	18	19	6	2	1	31	15	33	7	82	29
C. commune sombre	268	243	39	23	2891	386	207	25	326	254	775	253

Tableau 1 - Comptage par ensembles.

de catégories de céramique telle que la céramique peinte, surprenante dans les contextes de Saint-Romain-en-Gal, et la présence d'accidents de cuisson indiquent des rebuts d'ateliers ; ces derniers étaient certainement proches mais nous n'avons retrouvé aucune structure.

4. Le matériel d'accompagnement.

La sigillée de la Gaule du Sud de la première moitié du I^{er} s. est déjà présente dans les ensembles A et B avec les formes Drag. 18 et 29. L'ensemble C contient des formes de la première moitié du I^{er} s. (Ritt. 8, Drag. 24, 15/17, 18, 11, 29 et 30), et des formes (Drag. 4/22, 35/36, 33, 37, 57, Déch. 67 et 72, Hermet 90/5) courantes dans les contextes du début du II^e s. ; ces dernières (Drag. 35/36, Déch. 72 et Hermet 90/5) sont également présentes dans l'ensemble D. La présence de sigillée du II^e s. dans ce contexte, apparemment clos, fournirait une datation récente pour la constitution du dépôt, mais qui est en contradiction avec les données des fouilles récentes ; ce matériel correspond, en fait, à celui des contextes relatifs à l'installation des bassins de foulons, c'est-à-dire à la phase 3 de la stratigraphie présentée. Etant donné le manque de fiabilité du ramassage, nous supputons une contamination dans les contextes de la tranchée nord. Le *terminus ante quem* de l'époque Claude-Néron pour la constitution de ces dépôts est donné par le matériel de la tranchée ouest qui renferme également une proportion importante de matériel augustéen : imitations de sigillée et céramiques engobées produites sur le site⁴.

II. PRODUCTIONS LOCALES DE CÉRAMIQUES

1. La céramique peinte.

Elle est présente dans les ensembles A (87,2 % des tessons), B (56,4 % des tessons) et C (1,7 % des tessons). Le dépôt est concentré sous le trottoir dans la tranchée ouest et également, mais en quantité moindre, dans la tranchée sud. La majorité du matériel provient de la première phase, sa présence dans la deuxième phase est certainement due à une contamination liée au mode de ramassage par niveaux successifs qui se chevauchent. Ces dépôts ne présentent pas de différence quant au matériel, de ce fait, la céramique est présentée globalement.

L'ensemble des tessons se rapporte à une seule forme, le bol dit "de Roanne" ou Perrichon 16 (Fig. 3). C'est une forme basse et ouverte, à panse globulaire, à lèvre simple souvent épaissie à l'intérieur et rentrante avec une gorge sur le bord extérieur ; le fond est légèrement soulevé ; un engobe couvre l'extérieur du vase. L'argile de la pâte est siliceuse, fine, bien épurée avec de petites particules de mica⁵. Plusieurs tessons ont une âme grise qui indique une décarburation partielle de la pâte. L'ensemble de la production présente des traces de calcination.

Ces bols sont assez standardisés : le diamètre à l'ouverture varie de 120 mm à 260 mm ; le diamètre des fonds est de 70 mm ou 90 mm. La majorité des bols ont un diamètre qui varie entre 160 mm et 220 mm, avec une plus grande fréquence à 180 mm (Fig. 4).

3 Cette méthode de comptage tend à surestimer le nombre minimum d'individus quand l'échantillon est faible.

4 La diversité des formes dans cette catégorie nous permet de les considérer comme du mobilier de consommation.

5 Des analyses pour déterminer la composition des pâtes ont été effectuées par le Laboratoire de Céramologie de Lyon, UPR 7524 CNRS (information orale).

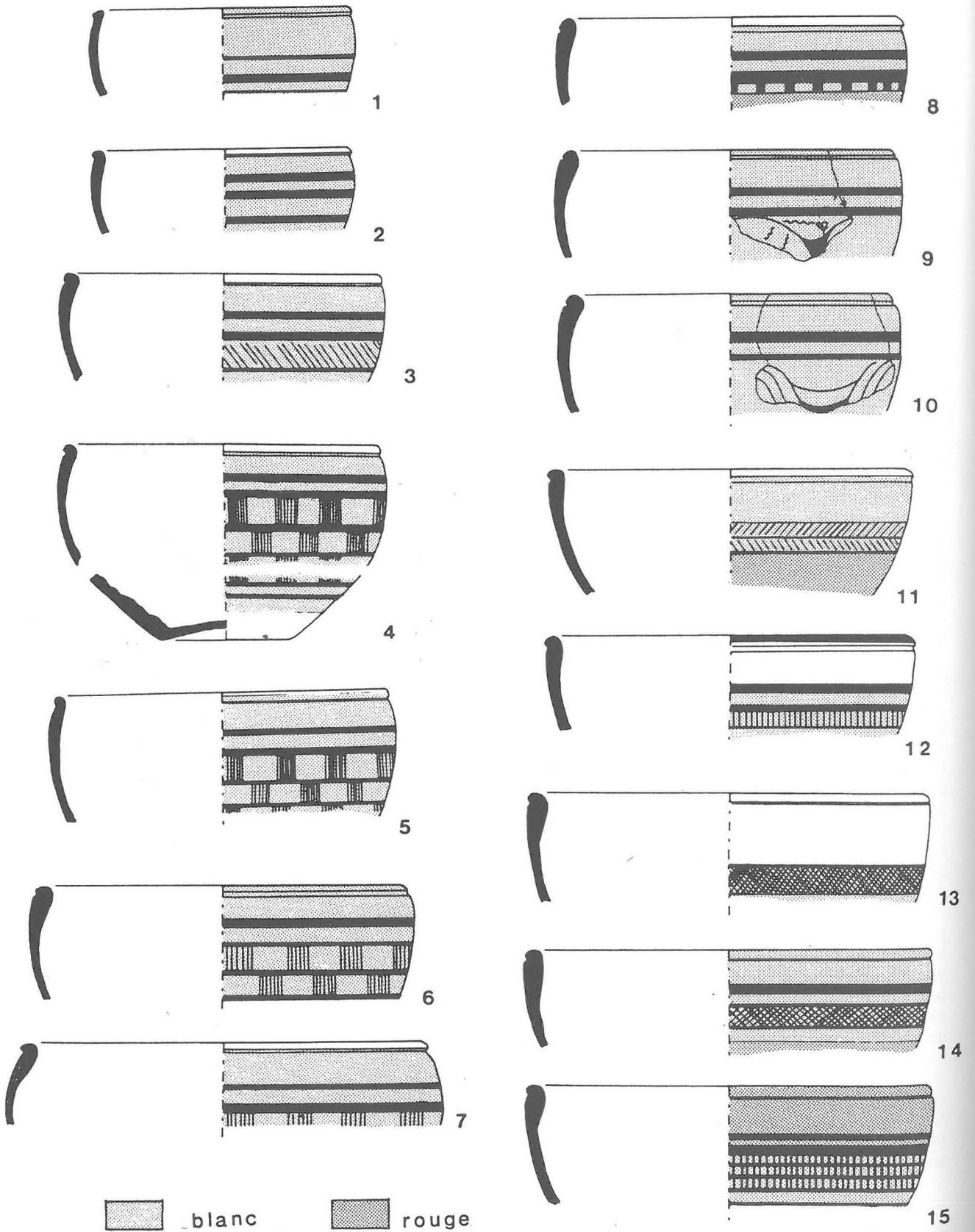


Figure 3 - Céramique peinte (Ech. 1/3).

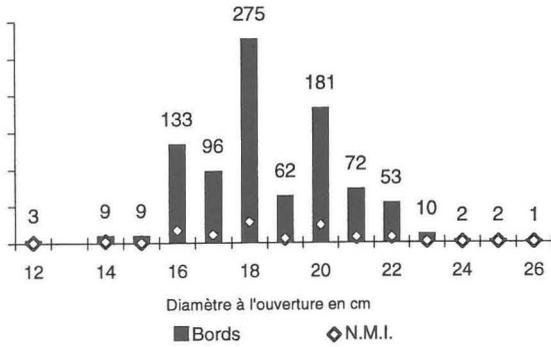


Figure 4 - Répartition des bols de céramique peinte sur le nombre de bords.

Un revêtement argileux non grésé recouvre la surface externe du vase. Il part de la lèvre, à quelques rares exceptions près, et s'arrête à 2 ou 3 cm du fond du vase. En général de couleur blanche, il est décoré de motifs géométriques simples, employés seuls ou en registres successifs. Un revêtement de couleur rouge est employé sur quelques exemplaires, en alternance avec les fonds blancs (Tableau 2). Il est situé en bandeau sous la lèvre (Fig. 3, n° 15), en bandeau entre deux registres ou vers le fond (Fig. 3, n°s 11 et 14).

Les motifs sont bruns à gris-noir, cette dernière couleur est certainement due à l'altération de la couleur originelle par la chaleur. Le décor se développe en général sous une ligne brune située à une distance de 1 à 2 cm sous la lèvre, les différents registres sont souvent séparés par des bandes (Fig. 5).

1. Motifs d'échelle : groupes de fines lignes verticales disposées en quinconce de registre en registre.

2. Deux rangs de fines lignes obliques opposées, décrivant une bande d'arêtes de poisson.

3. Bande de fines lignes obliques penchées, soit à droite, soit à gauche, utilisées seules ou associées entre elles.

4. Groupe de traits sinueux verticaux, associés à des fonds ou en registre inférieur au motif 3.

5. Ligne de carrés blancs, en frise supérieure d'un bandeau rouge.

6. Croisillon de fines lignes obliques.

7. Quadrillage de fines lignes verticales et horizontales.

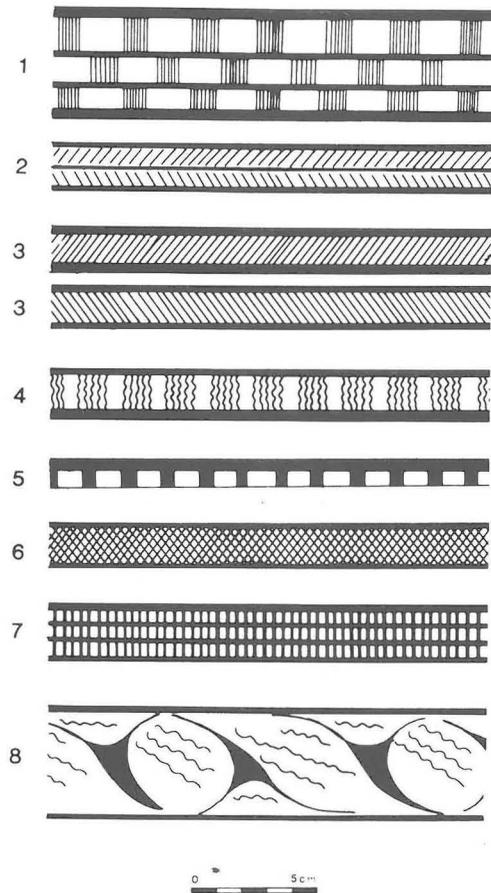


Figure 5 - Les motifs peints.

8. Triangles à pointes effilées disposés tête-bêche qui déterminent une succession de cercles et d'ovales ornés de lignes obliques sinueuses.

Le décor à échelle que l'on retrouve sur toutes les tailles de bol est nettement majoritaire. Les autres motifs semblent anecdotiques, ainsi que l'usage des bandeaux rouges dont les exemples sont minoritaires.

2. La céramique commune sombre.

Cette céramique de cuisine à pâte siliceuse cuite en mode B⁶, est abondamment représentée dans les ensembles A, C, E, F. Cinq formes ont été produites en

	bords	panses
Registre supérieur blanc, registre inférieur rouge	8	47
Registre supérieur rouge, registre inférieur blanc	23	
Echelles sur fond blanc (Fig. 3, n°s 4 à 7)	385	397
Motif 8 sur fond blanc (Fig. 3, n°s 9 et 10)	3	14
Simple filets sur fond blanc (Fig. 3, n°s 1 et 2)	7	
Autres motifs sur fond blanc (Fig. 3, n°s 11 à 15)	10	4

Tableau 2 - Comptage des décors.

6 La céramique de couleur rouge n'indique pas un mode de cuisson volontaire du type A de M. Picon, mais des ratés de cuisson.

	A	B	C	D	F	Total
Formes diverse ()	1		30	12	27	119
Jattes à bord ondé	4°	5°			38°	63
Pots à col côtelé	93	4	161°	9	140*	506
Pots carénés	141*	14	88°	4	37	418
Bords de pots			71		7	
Marmites tripodes	4°		9°			13
Jattes à lèvres striées			27°		4°	31

° : commune sombre noire ; * : commune sombre rouge

Tableau 3 - Comptage des formes en commune sombre sur le nombre de bords.

série avec une réelle faveur pour les pots ovoïdes. L'ensemble de la production est tourné.

Les séries de formes normalisées (Tableau 3) montrent la présence de dépotoirs de céramiques communes sombres associés à ceux de céramiques peintes dans la tranchée ouest (ensembles A et E), et dans la tranchée nord où la concentration de céramiques communes est plus importante (ensembles C et F). La faible proportion de cette catégorie dans les niveaux de la phase 2 indique une production contemporaine de la céramique peinte de la phase 1.

a. Les pots ovoïdes.

Les pots ovoïdes constituent l'essentiel de la production ; leur pâte est épurée et leur couleur varie du rouge au noir. Cette différence liée à la cuisson n'est pas volontaire, mais doit être mise en rapport avec les aléas de la cuisson comme le montre leur répartition dans les différents ensembles, dont la composition suggère des rejets de fournées. Le col et la lèvre présentent un léger lissage qui les démarque de la panse plus fruste et irrégulière. Deux formes principales sont caractérisées : les ovoïdes à col côtelé et les ovoïdes à épaule carénée.

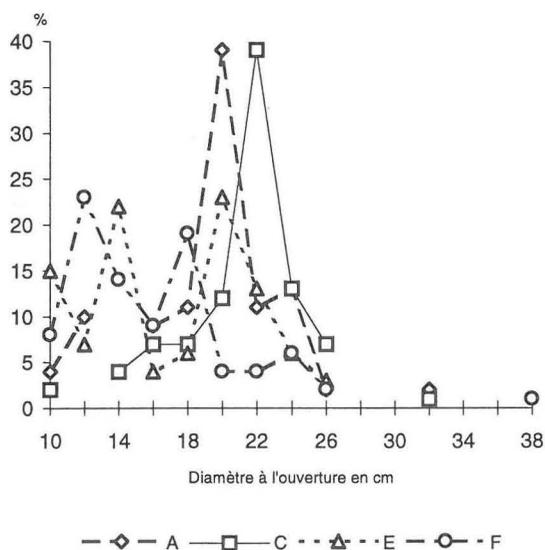


Figure 6 - Répartition des pots à col côtelé par ensembles : pourcentages des bords selon les diamètres.

- Les pots ovoïdes à col côtelé.

La forme, certainement haute, a une lèvre simple déversée et une panse globulaire. De rares exemples de vases ont une panse cylindrique (Fig. 8, n° 4). La lèvre concave déversée est séparée de la panse par un gradin plus ou moins marqué (Fig. 8, n° 1 à 3).

Ils sont présents dans tous les ensembles et sont majoritaires dans les ensembles C et F. Le dépôt F est constitué de pots à pâte rouge, les tessons de l'ensemble E présentent des variations de couleur qui ont rendu le tri arbitraire (Fig. 6).

Leur diamètre à l'ouverture varie de 100 mm à 270 mm avec de rares exemplaires de grand diamètre, 320 mm et 380 mm (Fig. 7). Cinq bords de 110 mm de diamètre présentent une anse sous l'épaule dans l'ensemble C (Fig. 8, n° 1).

La différence que nous observons dans la répartition de la largeur des ouvertures, selon les ensembles, tend à confirmer l'hypothèse de rejets de fournées. Dans l'ensemble F, à pâte rouge, la majorité a une ouverture plus faible (200 mm) ; dans les ensembles C et A, à pâte noire, le diamètre de l'ouverture varie entre 200 et 180 mm ; dans l'ensemble E, le module des vases et les pâtes sont plus variables.

- Les pots ovoïdes carénés.

La forme, certainement haute, a une lèvre simple déversée, légèrement concave, qui part d'une épaule oblique, très plate. La panse globulaire est séparée de l'épaule par une carène marquée (Fig. 8, n° 5). Sur de rares exemples, la carène est soulignée d'un bourrelet saillant ou d'une gorge (Fig. 8, n° 6 et 7). Les panses

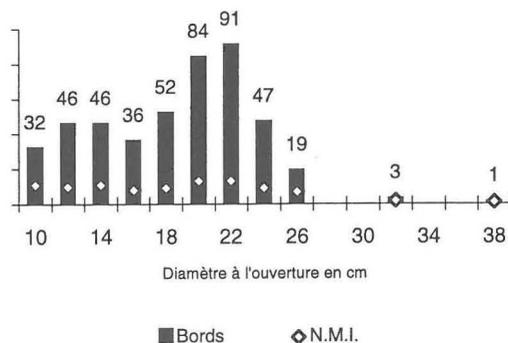


Figure 7 - Répartition des pots à col côtelé sur le nombre de bords.

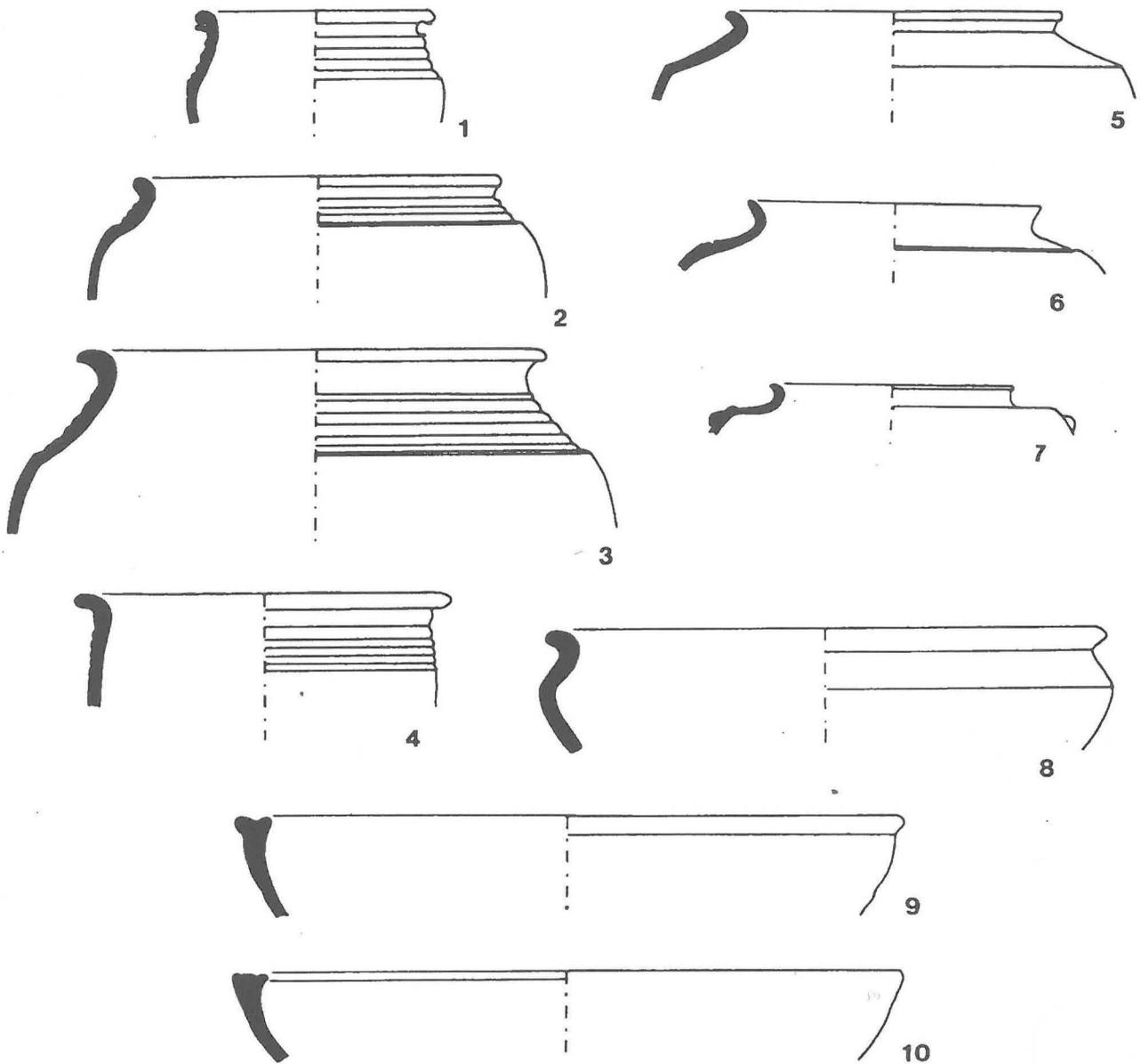


Figure 8 - Céramique commune sombre (Ech. 1/3).

sont généralement frustes et rugueuses, quelques exemplaires présentent des lignes verticales ou des appliques de pastilles (Fig. 8, n° 7).

Des séries significatives sont présentes dans les ensembles A, C et E et elles sont majoritaires dans les ensembles E et A, ce dernier étant constitué de pots à pâte rouge (Fig. 9).

Leur diamètre à l'ouverture varie de 100 mm à 260 mm avec un maximum entre 140 mm et 170 mm ; un vase présente un grand module (340 mm à l'ouverture ; Fig. 10).

b. Les jattes à bord ondé.

La forme ouverte est basse. Le rebord est plat, sans lèvre démarquée de la paroi ; les bords interne et externe portent un décor digité en forme d'onde. Leur pâte siliceuse renferme un dégraissant composé de grains de quartz avec quelques nodules de 2 mm de diamètre. De couleur noire, avec quelques zones brunes, elles sont cuites en mode B. Toutes ces formes

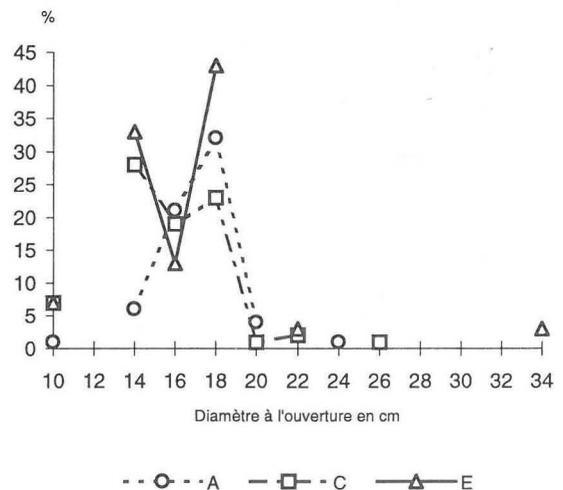


Figure 9 - Répartition des pots à épaule carénée par ensembles : pourcentages des bords selon les diamètres.

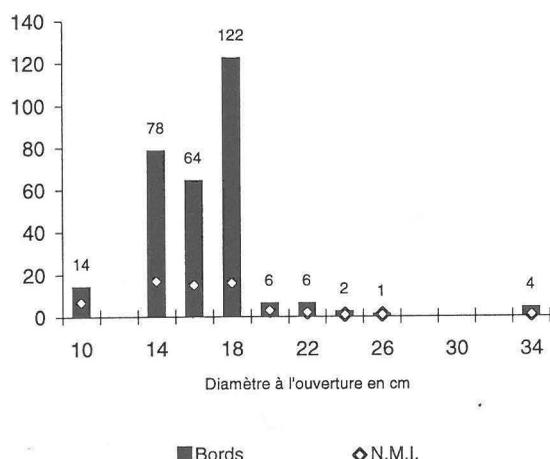


Figure 10 - Répartition des pots à épaule carénée sur le nombre de bords.

sont d'un grand module, leur diamètre à l'ouverture étant de l'ordre de 550 mm (Fig. 11, n^{os} 1 à 4).

La majorité des jattes provient de la tranchée nord et de la partie nord de la tranchée ouest (ensembles F et E) sans précision de phase ; on en retrouve quelques exemplaires dans les phases 1 et 2 de la tranchée ouest (ensembles A et B).

Cette production, beaucoup moins importante que celle des pots, est certainement annexe. Les lèvres présentent de nombreuses variantes dans l'épaisseur du bord ou l'organisation des décors digités, qui permettent d'estimer un nombre minimum d'individus proche du nombre de bords.

c. Les marmites tripodes.

La forme ouverte a une vasque légèrement curviligne refermée par une épaule oblique. La lèvre déversée en courbe est épaissie par rapport à l'épaule. Nous n'avons pas de formes complètes, mais huit pieds de marmites provenant de l'ensemble C appartiennent certainement à cette forme. Le diamètre de l'ouverture est de 220/230 mm. La pâte renferme un fin dégraissant, la lèvre et l'épaule sont lissées et présentent des traces de mica (Fig. 8, n^o 8).

d. Les jattes à lèvre striée.

La forme ouverte est basse. Le rebord plat sans lèvre démarquée de la paroi est strié sur la face horizontale. Le bord, rentrant sur la face interne du vase, est souligné plus ou moins fortement par une gorge sur la face externe. Le diamètre moyen de l'ouverture est de 240 mm. La pâte renferme un fin dégraissant (Fig. 8, n^{os} 9 et 10).

3. Indices d'autres productions.

a. Les mortiers.

Leur concentration dans les dépôts A, D et F permet d'envisager leur production locale. Ces vases, ouverts et bas, ont un fond plat à l'extérieur et arrondi à l'intérieur. Leur pâte est calcaire sans ajout de dégraissant à l'intérieur du vase. Ils sont cuits en mode A. Dans ces dépôts, les mortiers se divisent en deux types :

- *Les mortiers à bandeau oblique dans le prolongement de la paroi* (Fig. 11, n^{os} 5 à 8). Le bandeau est délimité de la panse par une corniche. Le bec verseur,

largement évasé sur l'extérieur, est façonné à partir d'un demi-cercle entaillant la lèvre, par un colombin lié avec l'argile du bord ; sa face supérieure est souvent aplatie. La répartition, basée sur la largeur de l'ouverture, fait apparaître quatre séries distinctes : 240 mm, 280 mm, 400 mm et 560 mm (Fig. 12). Les vases de petits modules ont une pâte fine et une surface interne lisse, ceux de 560 mm de diamètre une pâte plus grossière et une surface interne rugueuse ;

- *Les mortiers à lèvre pendante* (Fig. 11, n^{os} 9 et 10). La collerette est façonnée dans le prolongement de la panse puis retournée. Une moulure est ensuite dégagée à l'estèque sur son sommet, dessinant un bord bien marqué. Le bec verseur est une sorte de canal en U assez débordant, dont les rives reprennent la moulure de la lèvre. L'ensemble des mortiers de ce type a un diamètre à l'ouverture qui varie entre 320 mm et 360 mm (Fig. 12). Leur pâte est assez épurée, sans ajout de dégraissant sur l'intérieur du vase qui présente des stries.

Ces deux types sont associés en quantité équivalente dans les ensembles A (93,30 % des tessons de commune à pâte calcaire) et F (51,60 % des tessons de commune à pâte calcaire).

b. La céramique à paroi fine.

Le pourcentage important de tessons de céramique à paroi fine et la présence de séries de formes similaires comme les coupes tripodes et les gobelets à pâte calcaire et engobe orangé, semblent également indiquer des rebuts d'atelier (Tableau 4).

	B		C		E	
	tessons	N.M.I.	tessons	N.M.I.	tessons	N.M.I.
Formes diverses			16	6		
Coupes tripodes			29	11	2	1
Gobelets	6	3	58	8	10	4
Ampoules	6	1	12	4	3	3

Tableau 4 - Comptage des formes de céramique à paroi fine.

Les coupes tripodes sont des formes basses, ouvertes, à panse hémisphérique et à lèvre angulaire déversée vers l'extérieur. Sous leur fond bombé, trois courts petits pieds pleins sont collés à la barbotine (Fig. 13, n^o 5). Tous les vases ont un diamètre de 110 mm à l'ouverture. Les coupes ont une pâte non calcaire, très cuite, de couleur grise, sonore, à la cassure nette.

Les gobelets imitent la forme des gobelets d'Aco (Fig. 13, n^{os} 2 à 4). La forme est haute, une petite lèvre arrondie termine le bandeau supérieur légèrement bombé. La panse cylindrique se termine par un fond plat souligné d'une gorge. Leur surface externe, engobée, est décorée d'un réseau de guillochis séparé du bandeau par une strie. Leur paroi est assez épaisse, leur pâte calcaire est cuite en mode A. L'ensemble des tessons, de couleur marron plus ou moins foncé, a subi une forte cuisson. Un seul bord de petit gobelet ovoïde à lèvre en gouttière des productions de Saint-Romain-en-Gal est présent (Fig. 13, n^o 1). Son engobe orangé et la couleur de la pâte ne semblent pas indiquer un rebut de cuisson.

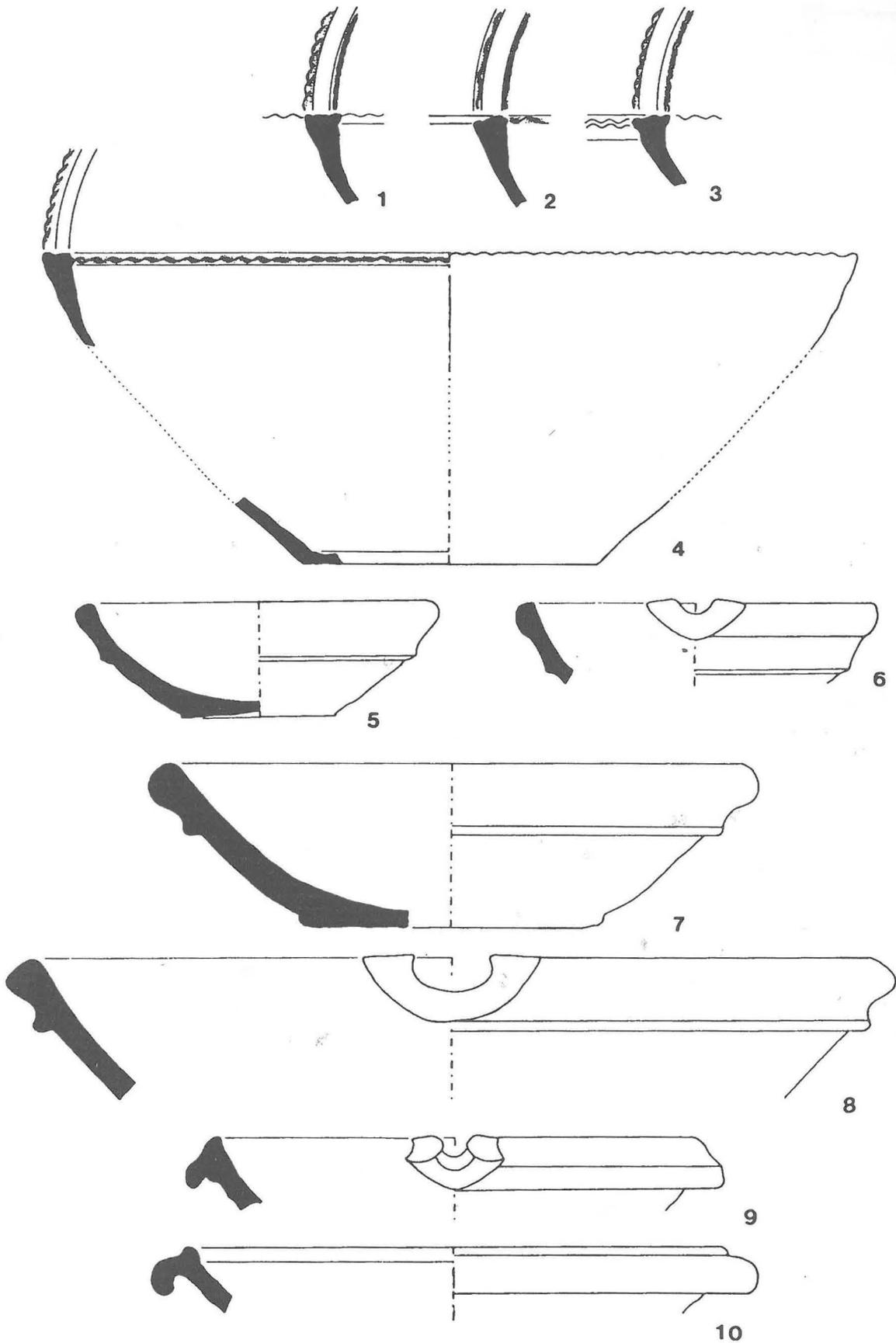


Figure 11 - 1 à 4 : jattes à bord ondé en céramique commune sombre ; 5 à 10 : mortiers (Ech. 1/4).

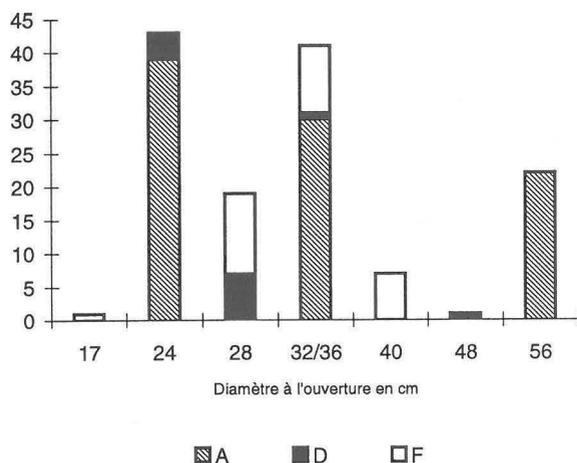


Figure 12 - Répartition des mortiers sur le nombre de bords. Les mortiers avec 32 à 36 cm de diamètre ont une lèvre pendante, les autres ont une lèvre en bandeau.

Les ampoules sont des formes fermées avec un long col et une lèvre en chapiteau, leur panse est globulaire (Fig. 8, n° 16). Leur pâte est non calcaire, dure, sonore, nette à la cassure et le col est couvert d'un engobe orange qui tire sur le marron dans nombre de nos exemplaires.

La connaissance comme production locale de ces dernières formes, gobelets et ampoules⁷ nous a permis de les associer malgré leur faible quantité.

III. CONCLUSION

Malgré les incertitudes dues au manque d'informations sur la fouille et aux tribulations des collections, il paraît certain que les dépotoirs de céramiques appartiennent à la première phase des vestiges. La présence de rejets d'atelier dans la phase 2 s'explique par des phénomènes de contamination dus à la méthode de fouille.

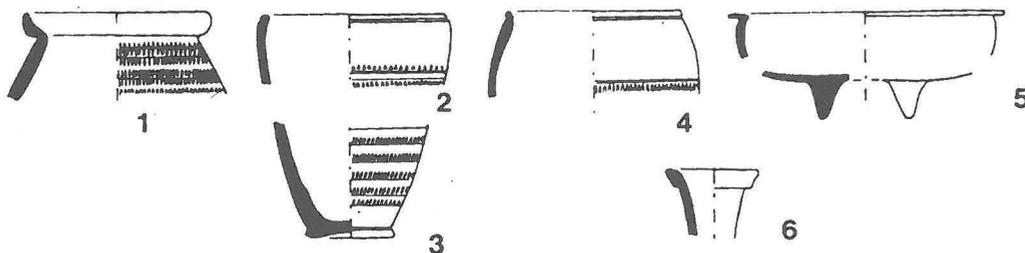


Figure 13 - Céramique à paroi fine (Ech. 1/3).

	A	B	C	D	E	F
Peinte	O	o	o			
Pots à col côtelé	O		O		O	O
Pots carénés	O		O		O	
Jattes à bord ondé	o				O	O
Jattes à lèvre striée			o			
Marmites tripodes	o		o			
Cér. à paroi fine			o			
Mortier	O			o		o

Tableau 5.

L'association des productions massives de bols en céramique peinte et de pots en commune sombre est nette. Différents indices montrent également des productions moins importantes : jattes et marmites en commune sombre, mortiers et céramiques à paroi fine (Tableau 5).

Ces dépotoirs correspondent à des rejets de fournées sans présence de moutons, mais avec des ratés de cuisson (réoxydation de la commune noire). Les différents dépôts, qui sont impossibles à localiser précisément, sont caractérisés par un type de produits.

Datation du dépôt.

Les informations fournies par le mobilier d'accompagnement, la stratigraphie et la connaissance globale de l'îlot donnent le milieu du I^{er} s. apr. J.-C. comme *terminus ante quem* pour la constitution des dépôts.

L'ensemble de ces productions est présent sur le site viennois dans un ensemble clos daté des années 40/50 apr. J.-C., la boutique du "20 rue de Bourgogne"⁸.

La céramique peinte est uniquement représentée par des bols Perrichon 16 qui apparaissent vers 20/10 av. J.-C.⁹. Des productions de bols peints sont également connues sur le site d'Aoste en Isère à la fin du I^{er} s. av. J.-C.¹⁰.

7 A. DESBAT, H. SAVAY-GUERRAZ, Les productions céramiques à vernis argileux de Saint-Romain-en-Gal, dans *Figlina*, 7, 1986, p. 91-104.

8 C. GODARD, Une réserve de céramiques de l'époque de Claude à Vienne (Isère), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai*, 1992, p. 239-264.

9 R. PERICHON, *La céramique peinte celtique et gallo-romaine en Forez et dans le Massif Central*, Roanne, Horvath, 1974 ; F. MAIER, *Die bemalte Spätlatène-Keramik von Manching Wiesbaden*, Steiner, 1970 ; P. ARCELIN, Les céramiques du type celtique en Provence, dans *Revue Archéologique de l'Est*, 32, fasc. 2, 1981 ; V. GUICHARD et M. VAGINAY, La céramique gauloise en pays ségusiave aux II^e et I^{er} siècles avant notre ère, dans *Actes du Symposium d'Epemay-Hautvillers sur la céramique peinte celtique*, 1987.

10 C. LAROCHE, Aoste (Isère). Un centre de production de céramiques (fin du I^{er} avant J.-C.-fin du I^{er} après J.-C.), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 20, 1987, p. 281-348.

La céramique peinte qui présente des critères morphologiques précis a permis d'établir des courbes de présence dans trois contextes du site de Saint-Romain-en-Gal. Elles montrent une diminution régulière de cette catégorie des premiers contextes de 30 av. J.-C. jusqu'à l'époque flavienne où elles se stabilisent entre 0,10 et 0,20 % du mobilier céramique des dépôts ; ce taux est comparable à celui du mobilier résiduel (Fig. 14). Les formes sont principalement des bols de Roanne, Perrichon 16 et 14, mais leur pâte présente des compositions différentes qui ne permettent pas de les attribuer globalement aux productions décrites ci-dessus.

L'ensemble de la production en commune sombre est tourné. La jatte à bord ondé se rattache aux productions de tradition gauloise. Cette forme a été reconnue dans un contexte de La Tène à Vienne mais la pâte, qui renferme des paillettes de mica, diffère de celles produites sur le site¹¹.

Les pots ovoïdes à col côtelé sont présents dans nos contextes dès la période augustéenne mais ceux à épaule carénée n'apparaissent qu'à l'époque tibérienne. De même, l'apparition des mortiers à lèvre en bandeau est antérieure dans nos contextes à celle des mortiers à lèvre pendante qui sont présents dans les contextes du début du 1^{er} s. apr. J.-C.

Ce dépôt, qui serait daté de l'époque augustéenne par les productions de tradition gauloise, céramique peinte et jattes à bord ondé, renferme des céramiques, pots à épaule caréné et mortiers à lèvre pendante, qui apparaissent à l'époque tibérienne dans les contextes locaux de consommation. La présence de sigillées de la

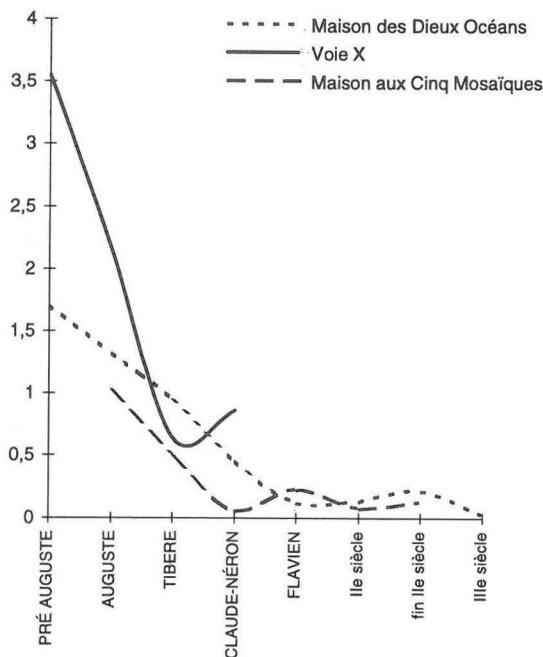


Figure 14 - Pourcentages des tessons de céramiques peintes sur la totalité des céramiques dans trois ensembles de Saint-Romain-en-Gal.

Gaule du Sud dans les couches de la phase 1 de la tranchée ouest, qui ne semblent pas avoir souffert de contamination, confirmerait la date du début du 1^{er} s. apr. J.-C. pour la formation de ce dépôt.



DISCUSSION

Président de séance : R. BRULET

Raymond BRULET : A voir le dernier graphique chronologique, on a l'impression que la production de céramiques peintes diminue sans cesse depuis son apparition à Saint-Romain-en-Gal. Quelle est la situation avant cette période ?

Odile LEBLANC : On n'a pas ce type de contexte à Saint-Romain-en-Gal.

Raymond BRULET : Et dans la région ?

Odile LEBLANC : C'est une tradition qui existe sur tous les sites. Il y a des études qui ont été faites récemment, notamment une synthèse de M. Vaginay et V. Guichard, sur les productions de tradition gauloise et leur continuation. Mais il y a un changement de formes et, surtout, l'apparition de cette forme qui est vraiment caractéristique des niveaux précoces gallo-romains.



11 G. CHAPOTAT, *Vienne Gauloise, Le matériel de la Tène III trouvé sur la colline Sainte-Blandine*, Centre d'études romaines et gallo-romaines de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Lyon, 1970.

